



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 40

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83

mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :

jeudi matin

Route de Lyon et route de

Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :

Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 26/04/24

Absent : Jean-Charles JULLIN (procuration à André BASTION).

Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police :

Depuis plusieurs mois maintenant, des chicanes provisoires de ralentissement ont été mises en place par le Département sur la « route de Duerne » vers le « chemin du domaine ». La chicane descendante se situe sur la commune de St Genis et la chicane montante sur la commune de Ste Foy.

Aussi, en accord et en partenariat avec la commune de Ste Foy, nous avons décidé de faire établir un devis pour l'aménagement définitif de ces chicanes. Les deux communes déposeront ensuite leur dossier amende de police pour ce projet.

Demande de subvention au titre du partenariat territorial :

Pour le projet d'aménagement de deux logements au-dessus de l'école et de la rénovation thermique d'une salle de classe, une demande de subvention est formulée au Département (après celle transmise à l'Etat).

Par ailleurs, bonne nouvelle pour ce dossier : le diagnostic amiante effectué est négatif.

L'étude du dossier va se poursuivre pour que l'on puisse lancer l'appel d'offres en fin d'année.



Compte-rendu conseil (suite)

Fin de la procédure de reprise de concessions au cimetière :

Le conseil valide la reprise de quinze concessions abandonnées, objet d'une procédure réglementaire engagée en octobre 2020. Pour libérer ces concessions et quatre autres non renouvelées par les familles, différents devis ont été établis. La proposition formulée par l'entreprise GEAY-GIROUD est acceptée pour un montant de 13 997,50 € HT. Elle comprend le démontage des monuments et signes funéraires, le creusement, l'exhumation des restes et leur transfert dans des reliquaires au nouvel ossuaire (réhabilitation d'une concession-caveau) et la remise en état des concessions. Les travaux devraient être réalisés sur une semaine avant l'été.

SIEMLY : approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul :

Le rapport 2023 du syndicat, qui regroupe 46 communes du Rhône et 29 de la Loire, est présenté au conseil ; il fait notamment état du nombre d'abonnés (471 pour notre commune), des volumes vendus, du prix de l'eau, des renouvellements des réseaux (29 km en 2023 sur 2173 km de linéaire total du réseau d'eau potable). 100 % des analyses effectuées par l'ARS ont été conformes.

Le comité syndical du 22 mars a accepté l'adhésion de la commune d'Epercieux-Saint-Paul ; le conseil la valide également.

Point sur les travaux et projet en cours :

Lotissement communal : les travaux d'enfouissement de la ligne électrique, engagés par le SYDER et ENEDIS, sont en cours. Pendant la phase de raccordement, prévue fin mai, un groupe électrogène sera installé « place de la Mairie », à côté du transformateur.

Pour la vente des terrains du lotissement, trois compromis ont été signés et trois autres lots sont réservés.

Projet OPAC : les travaux ont démarré, nous suivrons de près l'évolution de ce chantier.

Cour ex-cure : l'aménagement a débuté ; les finitions vont être réalisées ces prochains jours.

Compte-rendu des commissions :

Conseil Municipal Enfants : si la météo le permet, la décoration de l'abribus de « Lafay » sera effectuée le samedi 4 mai avec la participation de Tony TEYSSIER. Les fresques choisies rappelleront le village de St Genis.

Vie du village : la commande pour le fleurissement des bacs a été validée auprès de l'entreprise FERRIERE à l'Arbresle (environ 500 €). Nous avons également commandé chez DECOLUM une guirlande lumineuse à LED avec l'inscription « Saint Genis l'Argentière ». Cette guirlande sera installée au bas de la « montée St Roch ». Le coût de cette commande s'élève à 2 500 € et comprend la guirlande, des bâtons de pluie pour le sapin à l'entrée du village, diverses décorations à peindre par le CM enfants et des petits accessoires.

CCMDL : les budgets ont été votés. Les taux d'imposition sur le foncier bâti et sur la taxe d'habitation pour les résidences secondaires ont été votés avec une augmentation de 10 %, le non bâti reste inchangé.



Compte-rendu conseil (suite)

Environnement : un composteur va être installé à côté du transformateur à « mon village ». Nous comptons sur vous pour sa bonne utilisation. Pour rappel, depuis janvier 2024, les déchets organiques (épluchures fruits et légumes, marc de café, reste de repas...) ne doivent plus être mis dans les sacs noirs.

Un autre composteur est également à disposition à proximité de la maison de l'amitié.

SIVOS : avec 100 % de réussite au brevet, le collège de Ste Foy a été classé 1^{er} collège du Rhône. Il apporte un vrai service aux élèves avec un réel suivi des devoirs, des heures de soutien... L'effectif reste stable (environ 180 élèves). Une classe bilingue Allemand de 6^{ème} a vu le jour cette année. De nombreuses sorties et voyages scolaires ont été organisés (Espagne, Allemagne, Auschwitz, ski...) mais aussi un concours de « chefs en herbe ». Une classe ira également voir les jeux paralympiques. L'accent a été mis sur la lutte contre le harcèlement.

Voirie CCMDL : une partie de la « route de Boussoure » sera réhabilitée (partie plate après le bois des charmottes). Le devis prévisionnel est de 44 000 € TTC, la dotation de la CCMDL s'élève à 25 000 €. Le dépassement sera pris en charge sur le budget communal.

Collecte des déchets : une partie des communes de la CCMDL est déjà concernée par la suppression de la collecte au porte-à-porte ; la population doit alors déposer ses déchets sur les points d'apport volontaire définis. Ce système va être adopté pour notre commune vraisemblablement en fin d'année 2024.

Jusqu'à-là, les jours de collecte vont être modifiés à partir de début juin : (voir flyer joint)

- Pour l'ensemble du village : **les sacs noirs seront collectés les jeudis et les jaunes les mardis semaines paires.**
- Pour la « route de St Laurent » : **les sacs noirs seront collectés les mercredis et les jaunes les mardis semaines paires.**
- Pour la « route de Lyon » et la « route de Duerne » : **les sacs noirs seront collectés les lundis et les sacs jaunes les lundis semaines paires**

Enfance – jeunesse CCMDL : le « Cyclo des Monts » aura lieu le 15 juin. Des flyers sont à disposition de vos enfants à l'école.

CEPOS : au cours d'une récente réunion, différentes actions engagées dans les communes ou autres organismes ont été présentées. A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- La commune de Grammond avec la mise en place d'une cuisine intergénérationnelle : les seniors peuvent venir manger à la cantine avec les enfants.
- La commune de La Chapelle sur Coise avec la location d'un broyeur intercommunal et l'utilisation par les habitants de ce service pour le broyage de leurs végétaux.
- Monts Energies avec la promotion de l'autoconsommation collective des panneaux photovoltaïques.

Prochaine réunion le vendredi 31 mai à 20h30.



Vie municipale et associative

SECRETARIAT DE MAIRIE : la mairie sera fermée **vendredi 10 mai**.

BUS FRANCE SERVICES : prochaine permanence **mardi 28 mai de 9h à 12h**, place de la Mairie

ELECTIONS EUROPEENNES : le bureau de vote sera ouvert le **dimanche 9 juin de 8h à 18h**.

COMMEMORATION DU 8 MAI : toute la population est invitée à la commémoration du 8 mai. **Rendez-vous à 10h30 devant le monument aux morts** puis à la maison de l'amitié pour un moment convivial.

FETE DES MERES : vous êtes invités **dimanche 26 mai à 10h30 à la salle des fêtes** pour honorer toutes les mamans (voir flyer joint).

CHASSE AUX ŒUFS : malgré une météo plus que défavorable, les élus du CM enfants ont quand même caché 320 œufs le matin de Pâques et les familles ont pu aller faire la chasse dans l'après-midi ou le lundi. Un grand merci à eux et à leur courage !



BOURSES AUX LIVRES : l'association des parents d'élèves JAQUADI vous rappelle que la bourse aux livres aura lieu le dimanche 5 mai de 9h à 13h sous la halle. Ils remercient sincèrement tous les généreux donateurs.

MUTUELLE « MA COMMUNE MA SANTE, ACTION » : pour les personnes intéressées, les premières permanences auront lieu en mairie **les lundis 10 et 17 juin de 14h à 17 h**. Vous pourrez vous renseigner sur les tarifs proposés. **ATTENTION** : une prise de rendez-vous est obligatoire en téléphonant à la mairie ou à la maison des services (voir le flyer joint).

« ADOMILIS RECRUTE » : entreprise de services à la personne située à Saint Martin en Haut ainsi qu'à Saint Laurent de Chamousset, nous intervenons auprès de personnes âgées, dépendantes et actives pour les aider dans les actes de la vie quotidienne. Notre secteur d'intervention s'étend sur de nombreuses communes des Monts du Lyonnais et nous intervenons sur votre commune. Nous recherchons activement des personnes pouvant assurer des prestations d'aide à domicile auprès de personnes âgées (postes d'aide à domicile et d'auxiliaire de vie). Nous souhaiterions pouvoir recruter du personnel pour la période estivale mais également pour du long terme (en CDI). Nous proposons aussi bien des temps pleins que des temps partiels. Contactez nous au 04 78 50 23 40 (aide-domicile-monts-lyonnais.fr) »

APPARTEMENT COMMUNAL A LOUER : T2 de 58m² au 1^{er} étage situé 15 chemin des gardes, libre au 1^{er} juin. Loyer mensuel environ 315 €. Renseignement en mairie.



Vie municipale et associative

CLASSES EN 4 ET DEMI DECADE : décidément la météo nous joue des tours lors des manifestations ! C'est sous une belle pluie que nos conscrits ont fêté leur décennie et demi-décennie. Mais la bonne humeur était au rendez-vous, que ce soit lors de l'apéritif offert à la population ou lors du repas à la salle qui s'est terminé tard dans la nuit.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS : nous avons, une fois encore, ramassé trop de déchets le long de nos routes ! Nous remercions toutes les personnes présentes pour participer à ce geste citoyen et les chasseurs qui nous ont régales avec leurs terrines et saucissons.



MEDIATHEQUE : au programme à la médiathèque :

Ateliers « Tricotilien » : que vous soyez novices ou amateurs, découvrez les bases du crochet ou continuez votre ouvrage lors d'un **moment convivial** ! Compter ses rangs, monter ses mailles et tisser du lien, voici le programme que vous propose Gilda. Si vous avez de la laine, des crochets à donner, n'hésitez pas ! **Samedis 4 mai et 1^{er} juin, de 10h à 12h, mercredis 15 mai et 12 juin de 15h à 17h.**

Tracas numériques : ateliers informatique à la carte : vous souhaitez découvrir le fonctionnement d'un ordinateur, d'un smartphone ? Mieux utiliser la navigation sur internet ou progresser dans votre utilisation des services connectés ? La médiathèque vous propose, en partenariat avec la maison du numérique, des ateliers à la carte pour **dépasser vos petits tracas numériques**. Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous renseigner auprès de la médiathèque. **Ces ateliers auront lieu 2 fois par mois les vendredis 3-17 et 31 mai de 15h30 à 17h.**



Vie municipale et associative

Spectacle fête de clôture du prix littéraire des « Grand D'Monts » : jeudi 23 mai à partir de 18h à la salle des fêtes. Gratuit, tout public. Pour sa 4ème édition, le réseau Com'Monly a lancé son nouveau prix littéraire adulte sur les Pays du Grand Nord. Après l'Afrique, le Japon et l'Amérique latine : 5 livres sont à découvrir sur cette région du monde jusqu'au 15 mai ! Pour clôturer ce prix et annoncer le lauréat, une lecture musicale sera proposée à partir de 19h par la Cie « La belle étoile » (réservation conseillée : bibliotheques@cc-mdl.fr). Exposition photos, musique nordique, vente de livres et découvertes de recettes nordiques sont au programme ! Laissez-vous surprendre par ces terres aux multiples facettes et faites partie d'un voyage inoubliable !



A découvrir :

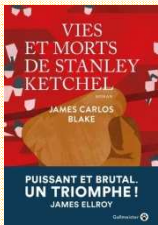
Prenez un bon polar, installez-vous confortablement et... évadez-vous ! Pour vous aider à réussir cet alléchant programme, nous avons choisi pour vous 5 livres disponibles dans la collection de la médiathèque départementale ou dans le réseau Com'Monly, et il y en a pour tous les goûts ! Des thrillers, des romans noirs, des romans à énigme. **Place aux enquêtes et au suspense !**



Borgo Vecchio / Giosuè Calaciura
2019 (2019) Edition Noir Sur Blanc (Les Editions)
| noir | Sicile | amitié | enfance | pauvreté



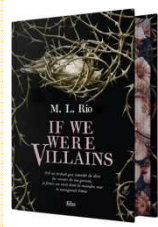
Sur l'autre rive / Grand Emmanuel
2021 (DL 2021) Edition Albin Michel
| policier | thriller | classe sociale | football



Vies et morts de Stanley Ketchel / Blake James Carlos
2021 (DL 2021) Editions Gallmeister
| policier | aventure | biographique | noir | boxe



La maison des voix / Carrisi Donato
2020 (DL 2020) Edition Albin Michel
| policier | thriller | hypnose | emprise



If we were villains / Rio, M.L..
2023 (2023) Edition Castelmoré
| policier | thriller | psychologique | 1^{er} roman | théâtre

Retrouvez l'ensemble des actualités et animations du réseau Com'Monly sur votre site internet : <https://commonly.bibenligne.fr>

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Etat Civil

DÉCÈS :

Le 24 mars, de M. Thierry DUCHAMP, à l'âge de 51 ans.

Le 6 avril, de Mme Marie Louise BASTION, à l'âge de 91 ans.

Le 12 avril, de Mme Claude DECOTTON, à l'âge de 80 ans.

Le 25 avril, de M. Jean-Marc CROZIER, à l'âge de 60 ans



Toutes nos condoléances aux familles.

NAISSANCE :

Bienvenue à Liv FRANÇOIS, née le 14 avril, d'Alexandre et Marie FRANÇOIS.



Focus

La fête des classes

La tradition de fêter les classes reste très locale et principalement située dans certaines communes des départements du Rhône et de la Loire.

L'origine de ces festivités de villages propres à notre territoire vient des obligations de nos anciens à servir sous les drapeaux.

En 1798, la loi JOURDAN-DEBREL a imposé à conscription qui enrôlait et intégrait de force tous les jeunes de 20 à 25 ans pour le service militaire obligatoire ; son principe était simple : tout Français est soldat et se doit à la défense de sa patrie. La loi précitée a été abrogée en 1996 par le président CHIRAC avec la fin du service militaire obligatoire.

Cette jeunesse mobilisée par conscription, ce sont les « conscrits ». Les conscrits avaient tous le même âge, ils étaient donc de la même classe militaire.

Sous le second Empire, deux jeunes gens de Villefranche-sur-Saône se présentèrent devant les autorités militaires en habit noir et gibus (chapeaux haut-de-forme) pour solenniser l'évènement ou pour le brocarder ; l'année suivante, tous les garçons de 20 ans qui devaient accomplir cette formalité adoptèrent la même tenue.

La tradition du rassemblement des conscrits en costume venait de naître.





Focus (suite)

En 1880, le caladois Charles HUGAND fut le premier à vouloir fêter l'anniversaire de son service militaire, 20 ans après son appel sous les drapeaux. Au fil des ans, l'idée a été reprise par d'autres.

Les anciens conscrits se mirent à célébrer avec les appelés de l'année ; la voilà donc l'origine de nos fêtes des classes !

Avec le temps, les traditions se sont étoffées, les conscrits commençaient à faire la tournée des maisons du village pour récolter un peu d'argent en vue de la fête. Les habitants leur offraient à boire ; on chantait, on dansait, il fallait que ce soit festif et joyeux. La fête des classes était alors uniquement réservée aux hommes.

Dans les années 30, pour rendre hommage aux classards disparus, on allait à la messe le matin de la fête et on déposait une gerbe au monument aux morts, pour ne pas oublier l'origine de la fête. On défilait ensuite dans les rues du village et chaque conscrit portait un chapeau auquel on accrochait une cocarde bleu blanc rouge.

Après la seconde guerre mondiale, la tradition militaire s'est estompée et les femmes ont enfin été conviées à la fête.

De militaire, la fête s'est transformée petit à petit en tradition de villages.

Aujourd'hui, les classes sont constituées en associations et organisent pour certaines au fil des mois des animations pour collecter des fonds.

Dans les années 60 et plus, on chantait le mai, le soir du 30 avril pour récolter un peu d'argent pour financer les festivités.

Véritable lien intergénérationnel, ciment communautaire de nos villages, la fête des classes réunit les bébés de l'année comme les centenaires.

A Saint-Genis-l'Argentière, la fête des classes continue à être organisée et permet une belle fête au village.



Photo de groupe des classes en 1 et 2 en 2022